Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde = Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 2 (1861-1866)

Heft: 10-4

Artikel: Problème relatif £ la famille de Faucigny

Autor: Lullin, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-544737

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Problème relatif à la famille de Faucigny.

On sait la place importante que la maison de Faucigny occupa au XIIIe siècle dans l'histoire de la Savoie et de la Suisse romande. Le dernier héritier mâle de cette maison, Aimon II, a durant un règne de cinquante années (de 1200 environ à 1253), soutenu d'incessantes relations avec les prélats des diocèses de Genève, de Lausanne et de Sion, ainsi qu'avec les nombreux seigneurs des mêmes pays; il a même occupé une position toute spéciale dans les luttes entre le Saint Siège et l'Empire (voy. Bulle du 4 mai 1246, Wurstemberger, *Peter von Savoien*, IV. n. 193). De ses deux filles, l'une, Béatrix, épousa le seigneur de Thoire et Villars, la seconde, Agnès, hérita de la baronie de Faucigny et épousa Pierre de Savoie, surnommé le petit Charlemagne. Enfin, les conflits d'influence et d'intérêts entre Béatrix, dame de Thoire, et une autre Béatrix, dite la grande Dauphine, fille de Pierre et d'Agnès, ont été, dans les mêmes contrées, l'un des éléments des combinaisons politiques à la fin du XIIIe siècle.

De nombreux documents parvenus jusqu'à nous, permettent de suivre la vie de ces personnages et de se rendre compte de la plupart de leurs actes. Mais au milieu de cette abondance relative de renseignements, il est un point demeuré entièrement obscur: c'est tout ce qui concerne la femme d'Aimon de Faucigny, la mère de Béatrix de Thoire et d'Agnès. Non seulement son nom ne se rencontre nulle part, mais aucun des actes émanés de son mari ou de ses descendants ne fait allusion à son existence; en particulier, dans les débats survenus entre ses enfants et petits enfants, il n'est jamais question des droits auxquels ils eussent pu prétendre de son chef; il semble que, par un accord tacite entre tous les membres de sa famille, on ait jeté un voile sur sa personnalité.

Toutefois, quelques chartes de la seconde moitié du XIIIe siècle constatent, sans en expliquer l'origine, divers rapports de parenté entre les descendants d'Aimon de Faucigny, d'une part, et plusieurs membres des maisons seigneuriales de Joinville et de Bourgogne, d'autre part. Appelé à analyser ces documents en vue du *Régeste Genevois*, il m'a paru que ces fugitives indications de parenté, qui avaient déjà frappé quelques auteurs, pouvaient, comparées entre elles et rapprochées d'autres données historiques, conduire à la solution rigoureuse du problème généalogique signalé ci-dessus.

Les chartes d'où ressortent des liens de parenté entre les Faucigny et les Joinville, sont les suivantes:

1° Le traité de paix conclu en Janvier 1256 (v. st.) entre Simon de Joinville, sire de Gex, et Rodolphe, comte de Genevois. Ce traité, en langue française, est signé par Simon de Joinville et par *sa soeur* Béatrix de Thoire. (Wurstemberger, *Peter von Savoien*, IV. n. 441.)

2° Le testament d'Agnès de Faucigny, en date du 9 août 1268. Elle fait un legs au même Simon de Joinville, sire de Gex, en l'appelant mon frère, *fratri meo*. (Wurstemberger, n. 764; et Mallet, M. D. G. t. VII, p. 257.)

3° Le contrat de mariage entre la grande Dauphine Béatrix, fille d'Agnès, et Gaston de Béarn son second mari, en date du 2 avril 1273. Au nombre des témoins se trouve le même Simon de Joinville, qualifié oncle maternel de la dite Béatrix, *avunculus noster*. (Guichenon, Savoie, Pr. p. 80; et Wurstemberger, n. 813.)

4° Dans une charte, en langue française, de Janvier 1269 (v. st.), la même Béatrix, fille d'Agnès, parlant de Geoffroy de Joinville, seigneur de Vaucouleurs et frère du susdit Simon, l'appelle *nostre chier oncle*. (Wurstemberger, n. 789; et de Gingins, M. D. R. t. XIV, p. 304.)

D'où provenait une parenté aussi étroite entre les filles d'Aimon de Faucigny et les sires de Gex et de Vaucouleurs, fils l'un et l'autre du baron Simon de Joinville, sénéchal de Champagne? D'après le tableau généalogique des Faucigny donné par Guichenon (II, p. 1172), on avait cru pouvoir l'expliquer par le mariage de Simon de Joinville, sire de Gex, avec une Eléonore, troisième fille d'Aimon de Faucigny; mais l'existence de cette Eléonore n'est établie par aucun document, et un tel mariage n'aurait pas d'ailleurs rendu compte de la qualification d'oncle donnée par Béatrix, fille d'Agnès à Geoffroy de Joinville. Il faut nécessairement, pour justifier tous les termes de parenté employés dans les chartes citées, admettre que la même femme a épousé successivement le baron de Faucigny et celui de Joinville; or si l'on ne connait point la femme du premier, on sait que ce dernier a épousé Ermengarde, dame de Montesclair, morte vers 1219, puis en secondes noces Béatrix de Bourgogne, soeur de Jean de Châlons, et qu'il a eu de celle-ci quatre fils: 1° Jean, baron de Joinville après son père, compagnon de Saint-Louis et auteur des *Mémoires*. 2° Geoffroy, seigneur de Vaucouleurs. 3° Simon, époux de Léonéte de Gex. 4° Guillaume, archidiacre de Salins. C'est donc évidemment Béatrix de Bourgogne qui doit avoir été aussi la femme d'Aimon de Faucigny et la mère de Béatrix de Thoire et d'Agnès. Il ne reste qu'à fixer la priorité entre ces deux unions, ce qui est aisé par la comparaison des dates que l'histoire a constatées: Agnès ayant épousé en 1234 Pierre de Savoie, a du naître de 1216 à 1218, et Jean, fils ainé du baron de Joinville, est né en 1224.

On peut donc conclure de toutes ces données qu'Aimon de Faucigny a eu ses deux filles de Béatrix de Bourgogne, et que celle-ci a du, par une cause demeurée inconnue, se séparer de son premier mari après la naissance d'Agnès, puis se remarier, au plus tard en 1223, au baron de Joinville. Le *Tableau I*, ci-après, est dressé d'après cette hypothèse.

La conjecture qui précède parait acquérir un degré complet de certitude quand, se plaçant à un autre point de vue, on en cherche la preuve dans la parenté que ce premier mariage de Béatrix de Bourgogne a du établir entre les membres de sa maison et la famille de Faucigny. On trouve en effet, dans la charte citée de Janvier 1269 (v. st.), que Béatrix, fille d'Agnès, appelle Jean de Châlons *nostre chier oncle*; elle y dit aussi qu'Amédée de Montfaucon est *nostre amé cousin*; or ces termes s'expliquent d'eux-mêmes, si l'on admet que Béatrix de Bourgogne était la mère d'Agnès de Faucigny. (Voy. *Tableau II.*)

La conclusion à laquelle on aboutit ainsi quant au mariage du dernier seigneur de Faucigny jette un nouveau jour sur quelques-uns des faits de cette époque. L'obligation imposée par Pierre de Savoie à Léonéte de Gex de ne pas se marier sans son consentement, et l'union qu'il lui fait contracter avec Simon de Joinville, apparaissent dèslors comme un des actes les plus importants de la politique prévoyante de cet antagoniste de la maison de Genève: c'est après s'être allié lui-même avec l'héritière du Faucigny, qu'il attire de la Champagne un cadet de famille, son

propre beau-frère, pour mieux placer sous sa dépendance un des plus anciens apanages des comtes de Genevois. L'intervention, en novembre 1269, d'Amédée de Montfaucon en faveur de Béatrix fille d'Agnès retenue captive par sa tante Béatrix de Thoire, est bien naturelle vu les proches liens de parenté qui l'unissaient, par les Bourgogne, à l'une et à l'autre des deux rivales. Enfin, quelles qu'aient pu être les causes qui ont amené la rupture du mariage d'Aimon de Faucigny, cette rupture elle-même suffirait pour expliquer le silence absolu gardé sur sa femme.

Quoique la solution que je propose me semble démontrée, je désire néanmoins la soumettre à l'appréciation des personnes habituées à ce genre de recherches.

Genève, 15 novembre 1864. Paul Lullin.

Tableau I.

Béatrix de Bourgogne
ép.

- 1° Aimon de Faucigny, sous tutelle en 1209, † sept. 1253.
  - *Béatrix* dame de Thoire.
  - *Agnès* ép. 1234 Pierre de Savoie.
    - *Béatrix* dite la grande Dauphine.
- 2° Simon, baron de Joinville et sénéchal de Champagne, † avant 1239.
  - Jean baron de Joinville, auteur des Mémoires, né 1224, † 1319.
  - Geoffroy seigneur de Vaucouleurs.
  - Simon ép. janv. 1252 *Léonéte* de Gex.
  - Guillaume archidiacre de Salins et doyen de Besançon.

Tableau II.

Etienne I
comte de Bourgogne et d'Auxonne.

- Etienne II dit Estevenon ép. *Béatrix* de Châlons.
  - Jean, dit *le Sage* comte de Châlons et sire de Salins.
  - *Béatrix* ép. Aimon de Faucigny.
    - *Béatrix* dame de Thoire.
    - *Agnès* ép. Pierre de Savoie.
  - *Clémence* ép. Berthold V de Zéringen.
- *Agnès* ép. Richard III comte de Montbéliard et sire de Montfaucon.
  - Amédée de Montfaucon.

Beiträge zur Schweizergeschichte aus tirolischen Archiven.

(Schluss der Regesten.)

No.	Datum.	
123.	1430 10. Febr.	Graf Hans von Thierstein, Ulrich von Kunigseckg, der Elter, zu Marstetten, Hans von Emptz, Hans von Knörringen und Hans Wilhelm von Mülinen, den man nennt Druchsess, vidimiren eine Urkunde Caspars von Gufedan, Hauptmanns zu Prawenberg, vom Jahre 1430. — Gubernialarchiv Innsbruck.
124.	1431 20. Juni.	Sigmund von Annenberg und Parcival von Annenberg verkaufen dem Conrad Frydunk ihren Thurm in Tirol. Zeuge u. a. Hans Wilhelm von Mülinen, den man nennt Truchsess. — Gubernialarchiv Innsbruck.